



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DE DIVERS BATIMENT, D'EQUIPEMENTS SPORTIFS, DE SURVEILLANCE D'EVENEMENTS SPORTIFS ET D'ESPACES PUBLICS - LOT 3 GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES GYMNASES ET DES CENTRES SPORTIFS PASSE AVEC LA SOCIETE ROCADE SECURITE PRIVEE**

**DÉCISION N° AU-19-349  
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la Commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4931 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°AU-17-028 en date du 26 janvier 2017 attribuant à la société ROCADE SECURITE PRIVEE, le marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments, d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – lot 3 : gardiennage et surveillance des gymnases et des centres sportifs (notifié le 31/01/2017) ;

**VU** la décision n°AU-18-152 en date du 31 mai 2018 de signer l'avenant n°1 au marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments, d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – lot 3 : gardiennage et surveillance des gymnases et des centres sportifs (notifié le 21/06/2018), prenant en compte la suppression de l'indice ICHT-TS (frais de personnel) suite à la refonte des prix de l'indice à la consommation par l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et de procéder au remplacement de celui-ci.;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prendre en compte l'extension des horaires de gardiennage du gymnase Georges SERRE ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société ROCADE SECURITE PRIVEE, sise 42 route de Paris – 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN, représentée Madame LE CASTEL Ghislaine, Présidente, l'avenant n° 2 au marché de prestations de gardiennage de divers bâtiments, d'équipements sportifs, de surveillance d'évènements sportifs et d'espaces publics – lot 3 : gardiennage et surveillance des gymnases et des centres sportifs, relatif à l'extension des

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190927-lmc1H6685H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/09/2019 Date de Publication : 27/09/2019
---

horaires de gardiennage consécutive à l'attribution de nouveaux créneaux horaires aux associations sportives.

L'avenant n°2 s'élève à 892,32 € HT (1 070,78 € TTC), portant le montant maximum du marché à 163 167,45 € HT (195 800,94 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire chargé de l'administration  
municipale, des ressources humaines, des  
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

**Signé**

**Gilles PANNETIER**